

1. Généralités. La présente garantie limitée (la « Garantie ») de LeddarTech Inc. (« LeddarTech ») s'applique à tous les produits LeddarTech auxquels il est fait référence sur le site web de LeddarTech à l'adresse www.leddartech.com (chacun étant désigné individuellement un « Produit »).

2. Garantie limitée du produit. Sous réserve des conditions générales de la Garantie, LeddarTech garantit à tout acheteur d'un produit (le « Client ») qu'un Produit sera exempt de défauts de matériaux et de fabrication, à condition d'être utilisé selon les indications de la fiche technique et du guide d'utilisation que LeddarTech fournit pour le Produit. Aux termes de la Garantie, LeddarTech ne peut être tenue responsable si le problème allégué a été causé par une mauvaise utilisation, une négligence, une installation ou un essai inadéquats du Produit, une tentative non autorisée de démonter le Produit pour le réparer ou pour toute autre raison, ou par un accident, un incendie ou un autre danger, ou par une combinaison du Produit avec un produit tiers (un « Produit mixte »).

3. Période de garantie. La Garantie est valable pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition au Client d'un Produit vendu par LeddarTech ou par un revendeur agréé (la « Période de garantie »), sauf dans le cas de prototypes du Produit, auquel cas la Période de garantie est de trois (3) mois.

4. Procédures relatives à la garantie. Toute réclamation aux termes de la Garantie doit être présentée par écrit à LeddarTech dans les plus brefs délais et, dans tous les cas, avant l'expiration de la Période de garantie, et le Client doit y inclure une description raisonnablement précise de tout défaut de matériaux ou de fabrication présumé. Un signalement rapide permettra au Client d'obtenir une autorisation de retour de marchandise auprès du service à la clientèle de LeddarTech, spécifiant les conditions de retour ainsi que les démarches à suivre pour retourner la marchandise. Pour se prévaloir de la couverture de la Garantie, le Client devra présenter une preuve d'achat du Produit, comme une facture ou un reçu confirmant la validité de la Garantie.

4.1 Le Produit ou la pièce doit être retourné à LeddarTech avec l'autorisation de retour de marchandise en port payé. Le Client doit assurer le Produit pour le transport ou accepter les

risques de perte ou de dommage pendant le transport. Le Client doit également payer les frais ou les droits de douane applicables pour le retour de la pièce ou du Produit défectueux.

4.2 LeddarTech est en droit de demander au Client de lui fournir toute preuve raisonnable qu'elle juge nécessaire pour évaluer la validité de la réclamation. Le Client accepte que toute réclamation aux termes de la Garantie fasse l'objet d'une évaluation par LeddarTech afin d'en déterminer la validité. Si LeddarTech établit que la réclamation est valide, ladite réclamation sera, à la discrétion de LeddarTech, expressément limitée : **(i)** au remboursement du prix d'achat du Produit reconnu défectueux, **(ii)** à la réparation sans frais du Produit défectueux ou des pièces de celui-ci, ou **(iii)** au remplacement du Produit défectueux. La Garantie est l'unique recours du Client en cas de défectuosité du Produit. LeddarTech sera responsable de retourner tout Produit réparé ou Produit de remplacement au Client.

4.3 Si, après évaluation par LeddarTech, il est établi que la défectuosité n'est pas couverte par la Garantie, LeddarTech pourra fournir au Client une estimation des coûts de réparation du Produit. Le Produit ou la pièce réparée seront retournés au Client aux frais de ce dernier.

4.4 La Période de garantie d'origine ne pourra être prolongée par un remplacement, mais la Période de garantie restante restera en vigueur et le Produit de remplacement sera garanti aux termes de la Garantie.

5. Exclusion de garantie. LA GARANTIE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, RESPONSABILITÉS OU OBLIGATIONS DE LEDDARTECH, EXPLICITES ET IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE, AU CARACTÈRE APPROPRIÉ D'UN USAGE PARTICULIER ET À L'ABSENCE DE CONTREFAÇON, AINSI QUE LES GARANTIES IMPLICITES DÉCOULANT DES RAPPORTS D'AFFAIRES, DES PRATIQUES COMMERCIALES OU DES MODALITÉS D'EXÉCUTION. TOUTE ALTÉRATION DU PRODUIT, Y COMPRIS TOUTE MODIFICATION OU TOUT CHANGEMENT APPORTÉ À LA CONFIGURATION D'ORIGINE DU PRODUIT, ENTRAÎNERA LA NULLITÉ DE LA GARANTIE.

6. Limitation de responsabilité. LEDDARTECH, SES SOCIÉTÉS MÈRES, SES FILIALES ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, LEURS RESPONSABLES, LEURS ADMINISTRATEURS, EMPLOYÉS ET REPRÉSENTANTS, SUCESSEURS ET AYANTS CAUSE (LES « PARTIES LEDDARTECH ») NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE DOMMAGES-INTÉRÊTS EXEMPLAIRES, PUNITIFS OU PARTICULIERS OU DE DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, Y COMPRIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER LA PERTE DE BÉNÉFICES, LA PERTE DE JOUISSANCE, LES ARRÊTS D'ACTIVITÉS, LA PERTE DE DONNÉES, LE DÉFAUT DE DÉTECTER UNE FAILLE DANS L'OBJET D'UN TEST, LA PERTE DE CLIENTÈLE, LES RETARDS D'EXÉCUTION, LES INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉS, LA RESPONSABILITÉ ASSOCIÉE AUX PRODUITS OU TOUTE CAUSE D'ACTION EN LIEN AVEC L'UTILISATION OU LA MANIPULATION DES PRODUITS PAR LE CLIENT OU TOUTE PERSONNE AUTORISÉE PAR LE CLIENT.

6.1 Certaines juridictions ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects, consécutifs, accessoires ou particuliers, de sorte que les limitations ou exclusions mentionnées ci-dessus pourraient ne pas s'appliquer au Client. La Garantie accorde au Client des droits légaux particuliers, mais le Client pourrait avoir également d'autres droits, lesquels varient d'une juridiction à l'autre.

7. Indemnisation. Le Client devra défendre, indemniser et exonérer les Parties LeddarTech de toute responsabilité à l'égard des réclamations, des demandes, des poursuites, des dommages, des responsabilités d'un tiers, y compris les honoraires d'avocat et les frais de justice, les jugements et les règlements de tout type qui pourraient découler d'un acte, d'un devoir, d'une obligation ou d'une omission du Client ou qui pourraient survenir à la suite de blessures (y compris la mort) à une personne ou à la suite de dommages à un bien, y compris le vol, lesquels pourraient être directement ou partiellement liés à l'utilisation, à l'installation, au retrait, au remplacement, à la manipulation ou à la réparation d'un Produit et/ou d'un Produit mixte.

8. Logiciel(s). Tous les logiciels

intégrés aux Produits ou utilisés avec les Produits (le ou les « Logiciels ») sont fournis au Client selon les conditions générales du Contrat de licence d'utilisateur final que le Client doit accepter et qui font partie de l'installation desdits Logiciels. Les Garanties du Logiciel sont énoncées dans le Contrat de licence d'utilisateur final, le cas échéant.

9. Intégralité de l'entente. Le présent document énonce l'intégralité de l'entente entre les parties à l'égard de l'objet de la Garantie et remplace toute communication, déclaration, entente et tout accord antérieur, passés verbalement ou par écrit, entre le Client et LeddarTech.

10. Droit applicable. La Garantie est régie par les lois de la province de Québec et les lois du Canada, sans égard aux dispositions concernant les conflits de lois, et doit être interprétée au sens de ces lois. Elle n'est pas régie par la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationaux de marchandises. Les parties conviennent que les tribunaux ayant juridiction dans le district judiciaire de Montréal (province de Québec) sont les seuls tribunaux compétents pour entendre une cause relative à l'interprétation, à l'application ou à l'exécution de la Garantie.

11. Langue. En cas de doute ou de divergence d'interprétation, la version anglaise aura préséance sur les textes rédigés dans une autre langue.

Le Service à la clientèle de LeddarTech est accessible pendant les heures normales d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (heure de l'Est du Canada), en composant le 418-653-9000 ou le 1-855-865-9900. Consultez le site www.leddartech.com/fr/.